

Nom de la société :	
Valablement représentée par :	
Type de société :	
Numéro d'entreprise :	
Adresse du siège social :	
Téléphone / GSM :	
E-mail :	

Ci-après dénommée « l'offrante », déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à (adresse ou référence cadastrale précises) : .....

.....(Lot n° : .....)

dans l'état bien connu de sa part, pour lequel elle reconnaît et confirme avoir pris et reçu toutes les informations nécessaires quant à sa situation, son état, son statut urbanistique, son affectation,...etc,

au prix principal de .....€ (en chiffres) .....euros (en lettres)

- SANS ventilation (séparation de prix entre le fond et bois sur pied)
- AVEC ventilation (séparation de prix entre le fond et bois sur pied)

a) ..... (Montant du fond en € TTC)

b) ..... (Montant du bois sur pied en € TTC)

à majorer des frais d'acquisition. A ce sujet, l'offrante déclare avoir été parfaitement informée que lesdits frais impliquent **une majoration directe de 6,75% TVAC (5,58% HTVA) du prix principal proposé ci-dessus.**

A ceci s'ajouteront les autres frais courants lors d'une vente immobilière (droits d'enregistrement en vigueur pour ce type de bien ; les honoraires des notaires ; ...).

Le bien sera vendu sans garantie de contenance.

Cette offre est faite : (cochez obligatoirement au minimum une case) :

- SANS condition suspensive.
- AVEC une condition suspensive d'obtention d'un financement de .....€ (en chiffres) ..... euros (en lettres), à obtenir dans un délai de ..... semaines à dater de la signification aux offrants à partir de l'acceptation de son offre par le propriétaire.
- AVEC une autre condition suspensive : .....

L'offrante déclare parfaitement comprendre le principe de la mise en vente du bien :

- Le principe de commercialisation du bien est le système d'offre dite « sous enveloppe fermée » SANS faculté de surenchère à partir du moment où un acquéreur a été choisi par le propriétaire-vendeur.
- La date limite pour la remise des offres est fixée au **SAMEDI 21/12/2024 à 14h00 au café-restaurant « Au coin fleuri » situé : Chaussée d'Houffalize, 5 à B-6600 Bastogne.**

La présente offre est donc valable 2 mois calendrier après cette date, et ne peut être unilatéralement retirée par les offrants avant la fin de ce délai.

- Tout offrant a la possibilité de transmettre à l'agent immobilier une ou plusieurs offres écrites (via ce document UNIQUEMENT) par le moyen de communication de son choix (courrier postal, par e-mail,...). Tout offrant s'engage personnellement à se renseigner par ses propres moyens de la bonne réception de ses offres.
- Les différentes offres reçues par l'agent immobilier ne seront jamais rendues publiques. Il ne s'agit donc pas d'un système d'enchères.
- Le propriétaire-vendeur se réserve souverainement le droit d'apprécier la hauteur et la qualité des offres. L'agent immobilier n'a pas le pouvoir de vendre.
- Le propriétaire-vendeur dispose de la faculté, de manière totalement libre et autonome, de vendre ou de ne pas vendre. S'il décide de vendre, il n'est nullement tenu de retenir l'offre la plus élevée mais choisit celle qui lui convient le mieux au regard de ses propres critères (montant de l'offre, conditions suspensives, etc.).

